

Économie circulaire et emploi :



Développer l'emploi
et les compétences
grâce à l'économie circulaire





ORÉE, association multi-acteurs créée en 1992, rassemble entreprises, collectivités territoriales, associations professionnelles et environnementales, organismes académiques et institutionnels pour développer une réflexion commune sur les meilleures pratiques environnementales et mettre en œuvre des outils pratiques pour une gestion intégrée de l'environnement à l'échelle des territoires.

ORÉE s'attache à proposer des solutions concrètes en mobilisant son réseau d'adhérents sur ses trois priorités :

- Biodiversité & Économie ;
- Économie circulaire ;
- Reporting RSE/ESG.

Plus d'informations sur le site www.oree.org

Association ORÉE : 42, rue du Faubourg Poissonnière - 75010 Paris - Tél. : (+33) 01 48 24 04 00

Email : contact@oree.org

Site Internet : www.oree.org

Suivez-nous : Twitter : @AssoOree - LinkedIn : @OREE

Crédits photos : Couverture : Pixabay© pixel2013 ; p.3 : ©ORÉE ; p.7 : Pixabay© www_slon_pics ; p.9 : Pixabay©StockSnap ; p.9 : ODD ; p.11 : ©Fondation Ellen MacArthur ; p.12: ©Direccte Île de France ; p.14 : ©Ministère de la Transition écologique ; p.15 et 16 : ©Foederis; p.28 : ©ORÉE, p.31: ©France Stratégie

Conception graphique : www.empathiedesign.com

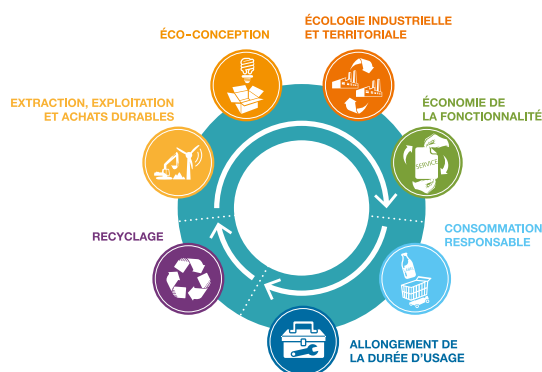
L'économie circulaire (EC) : rappel

Le modèle économique linéaire actuel (« extraire, produire, consommer, jeter ») montre aujourd'hui ses limites.

L'économie circulaire propose un « système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en permettant le bien-être des individus.¹ »

1. ADEME. 2014. Fiche technique. « Économie circulaire : notions ». <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/fiche-technique-economie-circulaire-oct-2014.pdf>

LES 7 PILIERS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



Note au lecteur

Le présent document est issu du cycle de réflexion « Économie circulaire et création de valeurs » mené par ORÉE de 2018 à 2021. Les travaux de valorisation de ce cycle de réflexion se composent de huit livrets, couvrant chacun les valeurs identifiées par les membres du Groupe de Travail.



• Livret 1 Environnement :

Préserver et restaurer l'environnement grâce à l'économie circulaire



• Livret 5 Emplois :

Développer l'emploi et les compétences grâce à l'économie circulaire



• Livret 2 Innovation :

Innover de manière radicale et durable grâce à l'économie circulaire



• Livret 6 Compétitivité :

Générer des bénéfices économiques grâce à l'économie circulaire



• Livret 3 Nouveaux modèles économiques :

Accélérer la transition économique grâce à l'économie circulaire



• Livret 7 Attractivité :

Dynamiser son territoire grâce à l'économie circulaire



• Livret 4 Social, santé et bien-être :

Construire un modèle plus juste pour les individus grâce à l'économie circulaire



• Livret 8 Coopération :

Développer des dynamiques collaboratives grâce à l'économie circulaire

Une présentation du cycle de réflexion est présentée en annexe de ce document.

Retrouvez nos travaux précédents :



2021 : Préserver et restaurer l'environnement grâce à l'économie circulaire

2021 : Innovation radicale et durable grâce à l'économie circulaire

2022 : Économie circulaire et Nouveaux Modèles Économiques

2022 : Économie circulaire et social, santé et bien-être

Sommaire

07

I. ÉTAT DES LIEUX

- 1.1 Les enjeux du modèle actuel 07
- 1.2 Le modèle proposé par l'économie circulaire 08

09

II. DÉFINITION ET CADRE DE RÉFLEXION POUR PENSER LES APPORTS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE À L'EMPLOI ET AUX COMPÉTENCES (GPEC)

16

III. LES APPORTS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE AUX TROIS COMPOSANTES DE LA GESTION DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES

- 3.1 Les enjeux de performance économique 16
- 3.2 Les enjeux sociaux 20
- 3.3 Les enjeux de conditions de travail 24

26

IV. CE QU'IL FAUT RETENIR : L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, DES PISTES DE TRANSITION POSITIVES POUR L'EMPLOI ET LES TRAVAILLEURS

28

V. TRAJECTOIRE VERS DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES CIRCULAIRES

31

ANNEXE



Avant-propos

La loi AGECE pour la création pérenne d'emplois locaux et non délocalisables

La loi n°2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite « loi AGECE » participe à l'émergence de nouveaux modèles économiques. En cela elle offre de nouvelles opportunités à l'économie sociale et solidaire qui représente déjà une part significative des emplois salariés en France.

Concernant le régime de responsabilité élargie du producteur, la loi AGECE dispose que :

« En application du régime de responsabilité élargie du producteur, il peut être fait obligation à toute personne physique ou morale qui élabore, fabrique, manipule, traite, vend ou importe des produits générateurs de déchets ou des éléments et matériaux entrant dans leur fabrication [...] de favoriser l'allongement de la durée de vie desdits produits en assurant au mieux à l'ensemble des réparateurs professionnels et particuliers concernés la disponibilité des moyens indispensables à une maintenance efficiente, de soutenir les réseaux de réemploi, de réutilisation et de réparation tels que ceux gérés par les structures de l'économie sociale et solidaire ou favorisant l'insertion par l'emploi [...] » (article 62 de la loi ; article L. 541-10 du Code de l'environnement).

De cette obligation générale, découle l'obligation, pour les éco-organismes chargés de la gestion des déchets issus des produits des filières soumises à la REP, de créer plusieurs fonds dédiés au financement de la réparation, du réemploi et de la réutilisation (**article 62 de la loi ; articles L. 541-10-4 et L. 541-10-5 du Code de l'environnement**).

La loi AGECE favorise également les métiers liés à la gestion des déchets (collecte, transport, recyclage et valorisation). **L'article 62** de la loi prévoit expressément en disposant qu'il peut être fait obligation aux producteurs de produits des filières soumises à la REP de « *contribuer à des projets d'aide au développement en matière de collecte et de traitement de leurs déchets et de développer le recyclage des déchets issus des produits* » (**article L. 541-10 du Code de l'environnement**). Dans le même ordre d'idée, il appartient

à certains de ces producteurs de justifier que les déchets engendrés par les produits qu'ils fabriquent, mettent sur le marché ou importent sont de nature à intégrer une filière de recyclage (**article 61 de la loi ; article L. 541-9 du Code de l'environnement**).

En tout état de cause, la loi AGECE prévoit, dans le cadre de la REP, que les marchés passés par les éco-organismes, qu'ils soient relatifs à la prévention des déchets ou à leur gestion, doivent inclure des critères relatifs à la prise en compte du principe de proximité et au recours à l'emploi de personnes bénéficiant du dispositif d'insertion par l'activité économique prévu par le Code du travail (**article 62 de la loi ; article L. 541-10-6 du Code de l'environnement**).

Ainsi, tant en favorisant la prévention des déchets, qu'en encadrant strictement leur gestion, la loi AGECE favorise la création et la pérennisation de nouveaux métiers, pour la majorité locaux et non délocalisables.

Patricia Savin, Avocate associée
Docteure en droit de l'environnement, DS Avocats

PARTIE I.

État des lieux



1.1 Les enjeux du modèle actuel

#CHÔMAGE

En 2022, le nombre de chômeurs est estimé à 207 millions dans le monde, contre 186 millions en 2019, d'après l'Organisation internationale du travail (OIT).

#PAUVRETÉ

En 2019, en France métropolitaine, 9,2 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté monétaire. Le taux de pauvreté est ainsi de 14,6 %, d'après l'INSEE.

#PERTE DE COMPÉTENCES

La désindustrialisation et la dévitalisation des filières engendrent une perte des savoir-faire traditionnels.

#DÉCALAGE

Les formations ne sont pas à la hauteur de la transition écologique à opérer.

#SPIRALE DE LA DÉCROISSANCE

La perte d'emploi engendre le dépeuplement, qui engendre la baisse de revenus des collectivités, qui entraîne la baisse des services, qui entraînent le dépeuplement...



1.2 Le modèle proposé par l'économie circulaire

#OPTIMISATION

L'approche d'efficacité promue par l'économie circulaire entraîne des gains de compétitivité permettant de stabiliser et développer les emplois.

#MUTUALISATION

Les synergies entre entreprises permettent de sauvegarder et/ou de créer des emplois.

#FONCTIONNALITÉ

Les compétences des collaborateurs sont la principale ressource de l'organisation et sont placées au cœur de la conception des offres.

#OPPORTUNITÉS

L'économie circulaire génère de nouvelles opportunités de développement et la création de nouveaux métiers.

#INSERTION

L'économie circulaire est un terreau favorable à la réinsertion des publics éloignés de l'emploi.

#CERCLE VERTUEUX

De nouveaux gisements d'emplois, qui attirent de nouveaux habitants, qui génèrent de nouveaux revenus résidentiels et fiscaux, qui financent l'amélioration du cadre de vie, ce qui attire de nouveaux habitants...



PARTIE II.

Définition et cadre de réflexion

pour penser les apports de l'économie circulaire à l'emploi et aux compétences (GPEC)²

Contexte actuel de l'emploi et des conditions de travail, au niveau mondial

La création d'emploi et l'amélioration des conditions de travail sont indispensables à l'atteinte des grands objectifs sociétaux et figurent dans l'Objectif de Développement Durable 8 : Travail décent et croissance économique.³

Selon le rapport « Emploi et questions sociales dans le monde : tendances 2020 » du Bureau International du Travail (OIT), aujourd'hui, « plus de 630 millions de travailleurs – soit un travailleur sur cinq dans le monde – vivent dans une pauvreté extrême (c'est-à-dire dans des ménages dont le revenu quotidien par habitant est inférieur à 1,90 dollar É.-U. en termes de parité du pouvoir d'achat (PPA)) ou dans une pauvreté modérée (ménages dont le revenu quotidien par habitant se situe entre 1,90 et 3,20 dollars en termes de PPA) »⁴.



Figure 1 : ODD 8 - Travail décent et croissance économique

Or, un emploi décent, stable et épanouissant est un élément essentiel à l'inclusion et la qualité de vie, eux-mêmes indispensables au développement d'une société plus équitable.

Toujours selon l'OIT, l'offre d'emplois disponibles dans le monde est insuffisante au regard de l'évolution démographique mondiale. En 2019, il y avait 188 millions de personnes au chômage. Auxquelles s'ajoutent 165 millions de personnes en activité mais désirant travailler plus (notion de « sous-emploi lié au temps de travail ») et 120 millions de personnes sans emploi qui souhaiteraient travailler mais qui ne peuvent chercher un emploi ou l'occuper durablement du fait de leur situation personnelle ou d'autres facteurs (appelée « main d'œuvre potentielle »). Le rapport conclut qu'en 2019, la sous-utilisation totale de la main d'œuvre (chômage, sous-emplois et main d'œuvre potentielle) s'élevait à 473 millions de personnes.

En 2021, le nombre de chômeurs dans le monde s'élevait à 214 millions (soit 6,2% de la population active mondiale) et les projections pour 2022 tournent autour de 207 millions de chômeurs.

Cette reprise sur le front du chômage est à nuancer : en effet, le rapport « Emplois et questions sociales dans le monde : tendances 2022 »⁵ souligne que les pays à forts revenus représentent la moitié de cette baisse du chômage mondial entre 2021 et 2023 alors qu'ils ne comptent que pour 18% de la population mondiale active. Autre point : durant la pandémie de covid-19 la perte d'emplois et/ou la baisse de revenus a touché en premier lieu les plus précaires, à savoir les femmes, les jeunes, les migrants, les travailleurs âgés.

2. Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences 3. ODD8 - Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous. Ce huitième objectif reconnaît l'importance d'une croissance économique soutenue, partagée et durable afin d'offrir à chacun un emploi décent et de qualité. (Définition disponible sur le site www.agenda-2030.fr). 4. Bureau International du Travail (2020), Emploi et questions sociales dans le monde : tendances 2020, Genève, Bureau international du Travail. Disponible sur : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/-/dgreports/-/dcomm/-/publ/documents/publication/wcms_757159.pdf. 5. Bureau International du Travail (2022), Emploi et questions sociales dans le monde : tendances 2022, Genève, Bureau international du Travail. Disponible sur : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/-/dgreports/-/dcomm/-/publ/documents/publication/wcms_848461.pdf

« Nous ne nous remettons pas de cette pandémie sans une reprise de grande envergure du marché du travail. Et pour être durable, cette reprise doit se baser sur les principes du travail décent, y compris en matière de santé et de sécurité, d'égalité, de protection sociale et de dialogue social. »

Guy Ryder, Directeur général de l'OIT

L'accès à l'emploi n'est pas le seul facteur : en effet, nombre d'individus dans le monde n'ont pas un emploi respectant les droits du travail et leur garantissant l'accès à un salaire décent et à une protection sociale.

Ainsi, environ 2 milliards de travailleurs (soit 60% des individus ayant un emploi dans le monde) ont un emploi informel⁶ ne garantissant pas les droits évoqués ci-dessus.⁷

La question des emplois, au cœur du déploiement de l'économie circulaire...

L'économie circulaire s'est emparée de ces questions dès ses prémises. Walter R. Stahel, fondateur du concept d'économie circulaire, écrit en 1981 « *comme l'économie circulaire propose de nouvelles façons de créer de la valeur et d'entrer en relation avec le monde qui nous entoure, l'économie circulaire change le monde du travail* ». ⁸

En d'autres termes, l'économie circulaire, comme modèle de production et de consommation alternatif a une incidence sur l'emploi et les compétences.

Tout d'abord, les métiers de l'économie circulaire sont caractérisés par un fort besoin de main d'œuvre.

Ainsi, selon le ministère de la Transition écologique, le développement des activités de réparation, de réutilisation et de recyclage crée 25 fois plus d'emplois que la mise en décharge de ces déchets.⁹ L'Union européenne fait également le pari de l'économie circulaire avec l'adoption du nouveau plan pour l'économie circulaire¹⁰ qui s'insère lui-même dans le cadre du Pacte Vert pour l'Europe¹¹ : ce plan¹² estime que le déploiement de l'économie circulaire aura des effets positifs nets sur la croissance du PIB et la création d'emplois avec une progression estimée de 0.5 points de PIB pour la zone européenne d'ici 2030 et 700 000 emplois supplémentaires.¹³

Ce chiffre s'explique par le fait que l'allongement de la durée de vie des produits implique des phases de travail manuel et des processus plus complexes, comme, par exemple la collecte, la logistique inverse, le tri des ressources, le démontage et la réparation des composants, le stockage, la reconditionnement, la revente etc. Autant d'étapes qui nécessitent plus de main d'œuvre et laissent présager une influence positive en termes de création d'emplois. C'est ce que France Stratégie appelle « la réallocation sectorielle de l'emploi » dans son étude¹⁴ en date de 2016, désignant ainsi le transfert d'emplois dans des secteurs fortement consommateurs de ressources vers des secteurs contribuant à les préserver au premier rang desquels les éco-activités, la location, la réparation, la réutilisation, le réemploi ou encore l'économie du partage fortement portée par la transition numérique. Il s'agit dans l'ensemble d'emplois locaux, pérennes et non-délocalisables, fortement créateurs de valeur pour le territoire sur lequel ils s'implantent.

6. Le secteur informel désigne l'ensemble des petites activités indépendantes, avec ou sans travailleurs rémunérés, exercées typiquement avec un faible niveau d'organisation et de technologie, ayant pour objectif principal de créer des emplois et des revenus à ceux qui y participent ; dans la mesure où ces activités sont menées sans approbation officielle des autorités et échappent aux mécanismes administratifs chargés de faire respecter la législation sur les impôts et le salaire minimum et d'autres instruments similaires concernant les questions fiscales et les conditions de travail, elles sont dissimulées (BIT, 1993). 7. Bureau International du Travail, *op.cit.* 8. Citation originale: "As the circular economy puts forward new ways of creating value and relating to the world around us, the circular economy changes the world of work." 9. <https://www.ecologie.gouv.fr/leconomie-circulaire>. 10. Commission européenne (2020), *Circular Economy Action Plan*, disponible sur https://ec.europa.eu/environment/circular-economy/pdf/new_circular_economy_action_plan.pdf. 11. https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal_fr. 12. Commission européenne (2020), *Changing how we produce and consume: New Circular Economy Action Plan shows the way to a climate-neutral, competitive economy of empowered consumers*, disponible sur https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_20_420. 13. Ce chiffre prend en compte les emplois détruits par la transition vers une économie décarbonée. 14. Note France Stratégie : L'économie circulaire, combien d'emplois ? Jolly C. et Douillard P. (2016) : Approfondissement méthodologique pour l'évaluation de la circularité de l'économie, Document de travail, France Stratégie, avril.

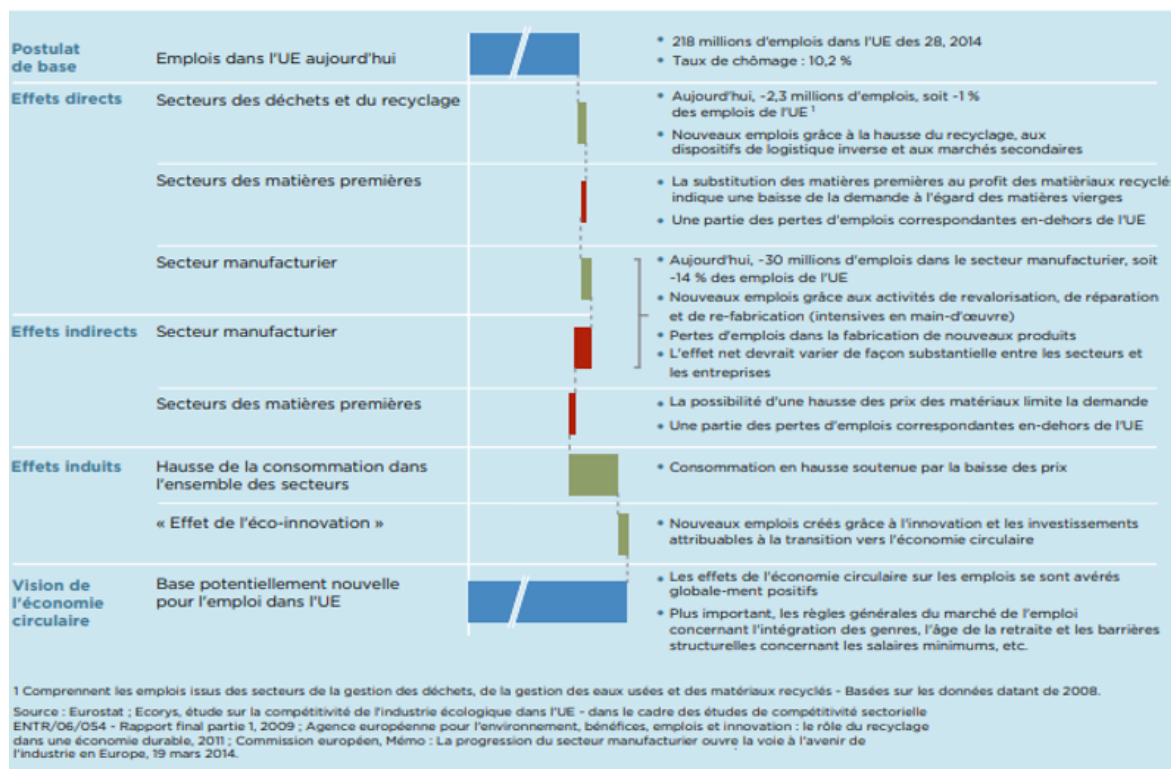


Figure 2 : Effets qualitatifs sur l'emploi de la transition vers une économie circulaire¹⁵

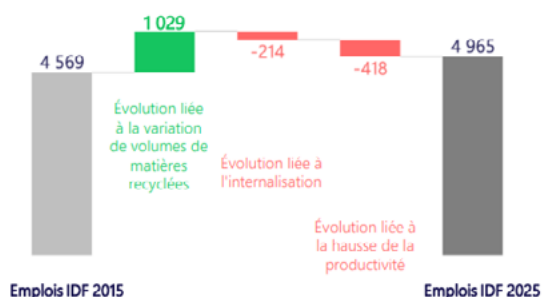
Ce type d'études est également réalisé au niveau local : en 2017, la Direccte Île-de-France a réalisé une étude prospective sur les besoins en emplois et en compétences liés aux travaux du Grand Paris et aux enjeux de la transition écologique dans les activités du recyclage et de l'économie circulaire en Île-de-France.

Étude prospective sur les besoins en emplois et en compétences liés aux travaux du Grand Paris et aux enjeux de la transition écologique dans les activités du recyclage et de l'économie circulaire en Île-de-France

La Direccte Île-de-France, à la suite de l'étude ECECLI – Évolution Compétences Emplois Climat Île-de-France qui avait identifié des activités potentiellement porteuses d'évolution de l'emploi et des compétences, et au vu des enjeux économiques et sociaux liés au développement du Grand Paris, a identifié la branche du recyclage comme vecteur stratégique pour la transition écologique en Île-de-France.

L'action des entreprises sur la transformation des déchets en nouvelles matières premières est majeure sur l'économie circulaire et la préservation des ressources naturelles. Ces évolutions du contexte de l'activité ont imposé un changement du modèle économique des entreprises qui doivent accompagner leurs clients dans la réduction de leurs déchets et dans la création de valeur par le recyclage et le réemploi des matières. Cette étude dresse un état des lieux des entreprises du recyclage présentes sur le territoire, ainsi que de leurs besoins en matière de RH et d'emploi, et propose une vision prospective des activités et des métiers. Aux côtés des projections en volume d'emplois générés et détruits et des profils concernés, on retrouve des préconisations sur les formations à déployer pour accompagner la transition, et notamment les risques au travail, comme la formation CACES pour les opérations de mécanisation par exemple.

Evolution des emplois de la branche à horizon 2025 – **Hypothèse Haute**
Modélisation KYU Lab sur la base de statistiques publiques et des résultats de l'enquête



Evolution des emplois de la branche à horizon 2025 – **Hypothèse Basse**
Modélisation KYU Lab sur la base de statistiques publiques et des résultats de l'enquête

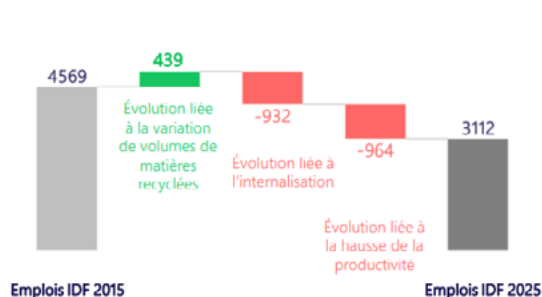


Figure 3 : Impacts socio-économiques - Évolution des emplois en Île-de-France.

Extrait de l'étude « Les besoins en emplois et compétences liés aux travaux du Grand Paris et aux enjeux de la transition écologique dans le recyclage et l'économie circulaire » (2017), Direccte Île-de-France.¹⁶

...Qui impacte d'autres secteurs, dépendants d'une économie linéaire.

En parallèle de la création et du développement d'activité à haute densité de main d'œuvre, le passage à une économie circulaire risque d'impacter négativement certains autres pans de l'économie productive. Car si la sobriété est au cœur du réacteur, il est envisageable qu'une moindre consommation de biens entraîne une moindre production. En tout état de cause, les emplois des activités basées sur l'extraction de ressources non-renouvelables devraient être amenés à décliner¹⁷, notamment du fait de l'épuisement de ces ressources et du caractère non-soutenable du modèle sur lequel ces emplois se basent.

Autre facteur à prendre en compte : les dynamiques d'innovation digitale, d'optimisation et d'automatisation. En effet, malgré des effets salutaires en termes de prévention des risques et de conditions de travail, le passage à l'échelle des opérateurs de seconde main (réparations, reconditionnement), l'automatisation des opérations de tri des déchets, la mécanisation de la logistique vont probablement conduire à la destruction d'emplois à faible qualification.

La question de la balance « emplois créés/emplois détruits » par le développement de l'économie circulaire doit être posée.

Au niveau de l'Union européenne, ce phénomène de destructions d'emplois liées à la nécessaire transition écologique de nos économies entraîne le risque de créer une véritable fracture entre les États membres, dont l'économie de certains sont particulièrement dépendants d'une industrie polluante lourde. Un risque que l'Union européenne anticipe en mettant en place un mécanisme pour une transition juste afin de soutenir techniquement et financièrement les régions et les secteurs les plus impactés par la transition vers une économie bas-carbone.

Ainsi, sur la période allant de 2021 à 2027, sera alloué entre 65 et 75 milliards d'euros pour :

- Assurer les reconversions professionnelles des individus ; améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments ; lutter contre la précarité énergétique ;
- Investir dans la recherche et l'innovation durable ; flécher les investissements vers les activités à faible intensité carbone ou participant à la transition énergétique ;
- Inciter et soutenir les États membres et les régions pour le déploiement d'emplois verts et du numérique ; des transports publics plus responsables, etc.¹⁸

¹⁶. Direccte Île-de-France (2017), Contrat d'Étude Prospective Ile-de-France – Synthèse avril 2017 "Les besoins en emplois et compétences liés aux travaux du Grand Paris et aux enjeux de la transition écologique dans le recyclage et l'économie circulaire", disponible sur https://idf.drieets.gouv.fr/sites/idf.drieets.gouv.fr/IMG/pdf/cep_recyclage_idf_-_synthese_20170608.pdf.
¹⁷. Cambridge Econometrics, Trinomics & ICF (2008), *Impacts of circular economy policies on the labour market: Final report*, European Commission, disponible sur https://circulareconomy.europa.eu/platform/sites/default/files/ec_2018_-_impacts_of_circular_economy_policies_on_the_labour_market.pdf.
¹⁸. Commission européenne (2020), Fiche information "Mécanisme pour une transition juste : pour que personne ne soit laissé pour compte", disponible sur https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/fs_20_39

Réinventer les savoirs et les compétences

Cette transition implique un accompagnement des savoir-faire et une anticipation de la mutation des compétences nécessaires à l'avenir.

Face aux changements du monde du travail (transition numérique, enjeux climatiques etc.), ce sujet est abordé dans le cadre de la Présidence Française de l'Union européenne, entre les différents ministres européens du Travail. Par exemple, selon l'ancienne ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, Élisabeth Borne, 800 000 personnes devront être formées en Europe d'ici 2025 pour le secteur du transport (batteries électriques etc.). Trois axes d'actions sont ressortis, pour flécher les différents investissements :

- La formation ;
- L'accompagnement des transitions professionnelles ;
- Le renforcement du dialogue social.

Cet effort d'investissement européen sera fait au travers de plusieurs programmes : le Fonds social européen plus, le Fonds pour une transition juste, le programme InvestEU et le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation, etc.

Au niveau national, le sujet est également suivi : la Feuille de route pour une économie circulaire (FREC), qui promet 300 000 emplois supplémentaires en France, place la formation au cœur du dispositif, comme en témoigne la mesure 6 :

« Adapter à partir de 2019 les compétences professionnelles pour mieux produire au niveau national et dans les territoires :

- *Identifier les compétences spécifiques nécessaires à certains métiers de l'économie circulaire ;*
- *Proposer aux régions une prise en compte accrue des besoins de l'économie circulaire dans les formations professionnelles qu'elles organisent ;*
- *Créer des certifications (ou des « blocs de compétences ») reconnaissant les compétences contribuant à l'économie circulaire afin de valoriser ces emplois, en particulier dans le secteur de la réparation, du réemploi et de la réutilisation des produits ;*
- *Accompagner les entreprises, dont les acteurs de l'économie sociale et solidaire, dans l'évolution de leurs métiers ;*
- *Accompagner les élus et les collectivités territoriales dans le développement de stratégies de territoire de l'économie circulaire en améliorant notamment leur connaissance sur les enjeux liés à l'économie circulaire et plus particulièrement le recyclage des biodéchets. »¹⁹*

Groupe de travail « Compétences Formation de l'économie circulaire »

L'évolution des métiers s'accompagne d'un besoin de montée en compétences, identifié par le Groupe de Travail « compétences formation de l'économie circulaire », présidé par Nathalie BOYER, déléguée générale de l'association ORÉE et Ambassadrice de l'économie circulaire, et piloté par le bureau des métiers de la transition écologique du Commissariat général²⁰, dans le cadre de la FREC. Convaincu que l'économie circulaire est un levier puissant pour faire évoluer les métiers, savoir-faire, compétences et formations à la faveur de la transition écologique, le groupe de travail a identifié des métiers d'avenir et formalisé 11 fiches métiers-compétence pour accompagner les enseignements et formations. Par exemple, celui de diagnostiqueur PEMD pour le BTP²¹ car le secteur est un important consommateur de ressources (matière, énergie, eau) et un grand vivier pour la valorisation de déchets.

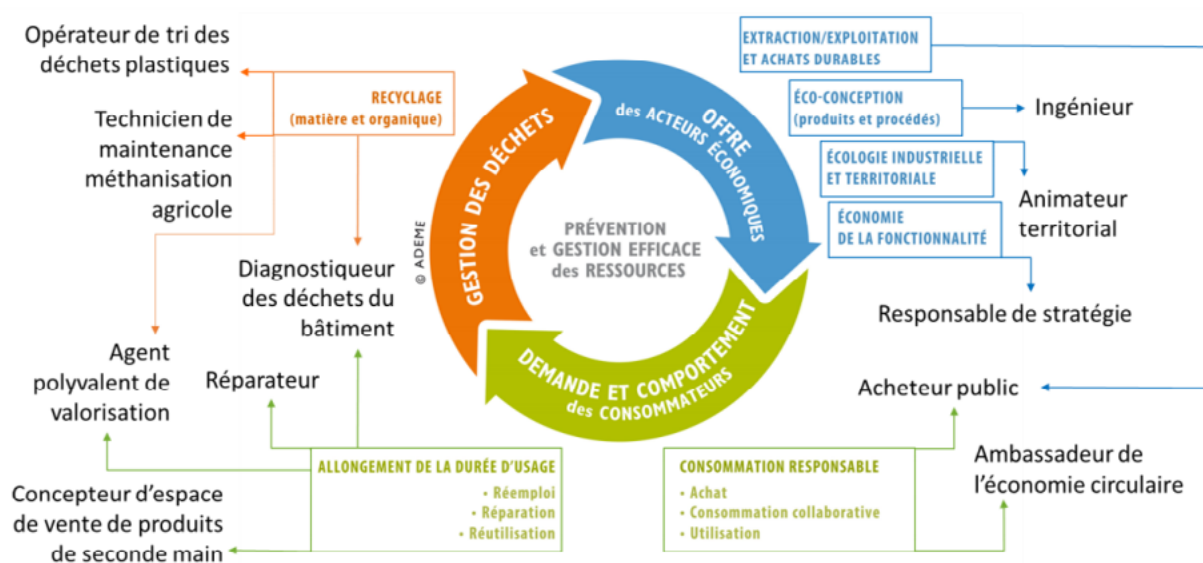


Figure 4 : Métiers étudiés par les groupes de travail compétences-formation de l'économie circulaire²²

Cadre de réflexion

Pour comprendre et détailler les apports de l'économie circulaire à l'emploi et aux compétences, le présent livret s'appuie sur la méthode de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) territoriale²³, définie par le ministère du Travail, de l'emploi et de l'insertion comme étant « La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) est une méthode pour adapter – à court et moyen termes – les emplois, les effectifs et les compétences aux exigences issues de la stratégie des entreprises et des modifications de leurs environnements économique, technologique, social et juridique. La GPEC est une démarche de gestion prospective des ressources humaines qui permet d'accompagner le changement. »²⁴

La GPEC est un outil largement utilisé : elle est obligatoire pour certaines catégories d'entreprises et de branches professionnelles, et est également mobilisée par les territoires à l'occasion d'un exercice triennal. C'est un outil qui permet d'identifier collectivement les forces à l'œuvre et d'anticiper leurs répercussions sur le marché du travail. Sa transversalité, son caractère dynamique et de co-construction sont particulièrement adaptés à la prise en compte de l'économie circulaire.

20. Ministère de la Transition écologique et solidaire (2018), Résultats des groupes de travail Compétences-formation de l'économie circulaire, disponible sur <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Comp%C3%A9tences-formation.pdf>. 21. Par exemple, la loi AGECE a rendu obligatoire le diagnostic PEMD (Produits, équipements, matériaux, déchets) au 1er janvier 2022, pour les opérations de démolition et de rénovation significative de bâtiments correspondant à certaines caractéristiques. 22. Ibid. D'après ADEME et CGDD. <https://www.economiecirculaire.org/data/sources/users/3517/competences-formationec.pdf>. 23. (En anglais, *strategic workforce planning*) 24. Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion (2014), Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC), disponible sur <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi/accompagnement-des-mutations-economiques/appui-aux-mutations-economiques/article/gestion-previsionnelle-de-l-emploi-et-des-competences-gpec>.



Figure 5 : Les trois composantes de la GPEC²⁵

La GPEC en tant que méthode anticipative et préventive des ressources humaines vise à adapter les emplois, les effectifs et les compétences aux exigences découlant de la stratégie des entreprises et des modifications de leur environnement économique, social et juridique.

Pour appréhender ces évolutions, elle s'inscrit au croisement de trois enjeux interdépendants : des enjeux de performance économique, sociaux et de conditions de travail.

Ils répondent aux objectifs suivants :



Figure 6 : Les objectifs de la GPEC²⁶

La partie suivante s'attachera à développer les apports de l'économie circulaire aux trois enjeux de la GPEC.

PARTIE III.

Les apports de l'économie circulaire aux trois composantes de la gestion des emplois et des compétences

3.1 Les enjeux de performance économique, afin de créer de l'emploi

« Face aux évolutions de marchés, anticiper les besoins de compétences est une démarche indispensable pour maintenir, voire développer un niveau de performance, de compétitivité et accompagner les changements auxquels les acteurs de l'entreprise sont confrontés. Le niveau de qualification des salariés renforce la compétitivité et la capacité de développement de l'entreprise »²⁷.

L'une des valeurs de l'économie circulaire identifiées au sein du Groupe de Travail « Économie circulaire et création de valeurs » (ORÉE) est celle de la compétitivité des organisations.²⁸ Ce livret « Économie circulaire et compétitivité » (à paraître) s'emploie à démontrer en quoi l'économie circulaire participe aux enjeux tels que la maîtrise des coûts, l'efficacité des outils de production, la sécurisation des

approvisionnements etc. cruciaux pour la performance économique des organisations et donc pour la création ou la pérennisation des emplois.

Entre autres leviers d'actions, les démarches d'écologie industrielle et territoriale (EIT) permettent une mutualisation des besoins pouvant rendre une activité ou un service plus efficient, plus rentable, pouvant générer de l'emploi.

À titre d'exemple, deux organisations avec les mêmes contraintes en termes de stockage et de traitement, et livrant aux mêmes clients (Lincet, une fromagerie, et AT France, une charcuterie, avec des besoins en froid et des camions remplis à 50 %) ont décidé de mutualiser leur ressource logistique. Ils ont ainsi créé une plateforme logistique spécialisée dans le froid, GJ Service Froid. En mutualisant leurs espaces réfrigérés, leurs livraisons, et leurs taxes professionnelles, les entreprises ont un objectif de réduction de 70 % des coûts associés. L'empreinte environnementale est également considérablement réduite avec un taux de remplissage des camions à 98 %, contre 50 % auparavant. Aujourd'hui, trois entreprises se sont associées et mutualisent leurs activités de stockage, préparation de commandes et expédition de produits frais. Cette synergie a également permis de créer une vingtaine d'emplois grâce à la création de la plateforme logistique.

Autre exemple d'une démarche d'EIT ayant créé des emplois sur le territoire : la démarche FE2I, en Lorraine du Nord

27. ACT Méditerranée. Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (2020), La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC). Le plan d'action, un outil à destination des PME et TPE, disponible sur http://www.strategie-competences.com/wp-content/uploads/2014/11/ACT_A4GPEC2010.pdf. 28. Voir ORÉE, Livret 6 « Compétitivité : Générer des bénéfices économiques grâce à l'économie circulaire » (à paraître en 2022).



La Démarche FE2I (Collectif VALO'LAB)

La démarche FE2I regroupe une communauté d'acteurs (entreprises, collectivités locales, universités, structures de l'économie sociale et solidaire et laboratoire de recherche) qui se sont associés afin de développer l'attractivité de leur territoire, au travers notamment de l'identification et la mise en place de symbioses industrielles entre une quarantaine d'entreprises partenaires implantées en Lorraine Nord.

Les filières d'écologie industrielle orientées déchets qui ont été développées pour une meilleure valorisation de certains gisements du territoire ont permis de créer 13 emplois au sein du groupement VALO, dont des emplois solidaires.

Certaines démarches d'écologie industrielle proposent également des mutualisations d'emplois ou de formations, qui permet de diminuer les coûts pour sauvegarder des postes ou augmenter les compétences. Cela peut notamment se faire sur les fonctions supports : communication, comptabilité, animateur environnement...



Mutualisation de formations par la démarche CLES

Cette démarche a été réalisée dans le cadre du projet CLES (Coopérations Locales et Environnementales en Synergies) qui ambitionne de créer des synergies entre les 400 entreprises présentes sur la zone portuaire de Strasbourg, qui représentent 10 000 emplois.

Dans le cadre de leurs activités, les entreprises implantées sur la zone portuaire de Strasbourg sont amenées à organiser des formations pour leurs collaborateurs. Certaines thématiques sont communes, notamment du fait de la réglementation. Ce constat a conduit à une mutualisation des sessions de formation, ce qui a eu plusieurs effets bénéfiques :

- Compléter des formations où il y avait un nombre insuffisant d'inscrits ;
- Ouvrir ces formations aux entreprises intégrant la démarche ;
- Optimiser les coûts de formations pour les entreprises participantes.

A ce jour, 16 entreprises participent à la démarche. Ces réflexions autour des mutualisations de formations sont réalisées notamment grâce à un outil numérique collaboratif qui permet entre autre de visualiser les places restantes pour les formations.

Il est également possible de mutualiser des emplois sur des activités qui s'exécutent sur des temporalités différentes (saisonnalités complémentaires, par exemple).

Pour ce faire, des structures ont par exemple créé un groupement d'intérêt économique pour le recrutement et la contractualisation d'emplois mutualisés, permettant de pérenniser des emplois, en fidélisant les collaborateurs compétents. C'est le cas du groupement d'employeurs Convergence qui permet le partage de personnels aux compétences adaptées aux besoins des entreprises. Cette synergie consolide l'emploi des salariés en temps partagé en proposant un CDI à temps plein, bénéficiant d'une mutuelle et d'un plan de formation adapté. Pour le collaborateur, cette pérennisation de l'emploi lui permet par exemple d'accéder plus facilement à des offres de logements et facilite ses démarches bancaires. Pour l'entreprise, c'est l'assurance de disposer d'un salarié formé et compétent sur des besoins saisonniers ou sur des fonctions supports. Un modèle vertueux et reproductible par tous les secteurs, œuvrant pour l'environnement par exemple ou ayant d'autres domaines d'activité.

Les dynamiques d'économie circulaire sont également porteuses de nouvelles opportunités économiques. La remise en cause des activités traditionnelles et du modèle d'affaires peut être à l'origine de nouveaux développements et en conséquence des emplois. La démarche de Dislaub en est une illustration historique : l'activité de fabrication d'alcool par distillation de betteraves sucrières s'est mutée en activité de régénération de solvant et d'alcool. Cette mutation a permis de conserver 80 emplois, d'en créer deux supplémentaires et de sauvegarder les savoir-faire historiques de l'entreprise.

Nespresso a également mis en place un service de réparation et de préparation de commande, créant des opportunités d'emplois, notamment pour le secteur adapté.



Nespresso, réparation et préparation de commande, soutien au secteur adapté

Nespresso s'est engagé à réduire son impact environnemental dans tous les aspects de ses activités. Parmi ses priorités : réparer, réutiliser et recycler ses machines, tout en innovant pour réduire leur empreinte carbone, de leur fabrication à leur fin de vie en passant par leur période d'utilisation.

Ainsi Nespresso répare ses machines depuis plus de 20 ans grâce à des partenaires localisés en France, et notamment avec un établissement dont l'objectif est de faciliter l'intégration et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Ces personnes apprennent souvent leur métier sur le terrain, certaines obtiennent des certifications professionnelles. L'activité de SAV de Nespresso génère environ 200 emplois directs, dont 50 de personnes en situation de handicap, et de nombreux emplois indirects.

D'une manière générale, les nouvelles filières de l'économie circulaire et l'élargissement des filières REP (la loi AGECE a créé 11 filières REP, mises en place entre 2021 et 2025 – bâtiment, emballages professionnels, jouets, articles de sport et de loisirs, huiles minérales etc. – venant s'ajouter aux 12 filières existantes dont les cahiers des charges évoluent également dans leurs exigences) sont autant d'opportunités entrepreneuriales que de création d'emplois. Dans le domaine du textile par exemple, le renforcement des exigences réglementaires conduit à la création de nombreux emplois, avec à l'horizon 2030 un potentiel estimé à 3 000 emplois locaux sur le périmètre du Grand Paris dans la collecte, le tri, la réutilisation et la fabrication de vêtements en matières recyclées²⁹. La Ville de Paris et Utopies ont mené une seconde étude sur les équipements électriques et électroniques : la réparation et le reconditionnement des appareils électroménagers et des écrans sur le territoire du Grand Paris représenteraient un potentiel de 1 500 emplois locaux.³⁰



ecosystem est un éco-organisme œuvrant à l'allongement de la durée de vie des équipements électriques et électroniques ménagers en soutenant la réparation et le réemploi. Il assure également leur recyclage quand ils sont devenus des déchets, ainsi que celui des équipements électriques et électroniques professionnels, des lampes et des petits extincteurs.

L'activité d'ecosystem, entreprise à mission, est centrée autour de cinq objectifs sociaux et environnementaux, parmi lesquels contribuer au développement d'emplois et de compétences nouvelles dans les métiers de la filière, et accompagner les efforts d'insertion professionnelle de l'économie sociale et solidaire (ESS).

À titre d'exemple : La dernière étude menée auprès des acteurs de la filière met en lumière l'importante contribution de la filière DEEE en matière d'emploi. En 2019, 14500 personnes représentant 6862 équivalents temps-plein (ETP) travaillent en France pour permettre la collecte, le recyclage et le réemploi des DEEE. Parmi les effectifs recensés, plus de 2 100 personnes bénéficient de contrats d'insertion, répartis chez les acteurs du réemploi et de la réutilisation (environ 700 personnes) et les opérateurs de gestion de déchets (environ 1400 personnes).

Un constat que vient confirmer l'étude Emplois circulaires au carré³¹ réalisée par Auxilia pour la Fondation JP Morgan comptabilise 32 000 emplois potentiels à horizon 2030 :

- 5 000 sur la filière des biodéchets, dont la généralisation du tri à la source, introduit par la loi AGEC, est prévue pour le 1er janvier 2024³² ;
- 25 000 emplois sur la filière BTP, notamment liés au développement des matériaux biosourcés et au réemploi des matériaux dans le secteur de la construction, avec notamment le diagnostic PEMD (Produits, équipements, matériaux, déchets) rendu obligatoire depuis le 1er janvier 2022 pour les opérations de démolition et de rénovation significative de bâtiments correspondant à certaines caractéristiques³³ ;
- 2 000 emplois dans les ressourceries, pour répondre à la hausse de la demande de produits de seconde main.

En conclusion, anticiper l'adaptation des compétences aux emplois permet de maîtriser les conséquences des changements technologiques et économiques et ainsi de réduire les risques et les coûts liés aux déséquilibres.

D'autre part, la transversalité de l'économie circulaire permet généralement une adaptabilité et une montée en compétences des salariés, tout en redonnant du sens à leur travail.

29. Ville de Paris, Utopies (2022), L'économie circulaire transforme la mode en créant des emplois durables près de chez nous, disponible sur <https://cdn.paris.fr/paris/2022/03/03/e43dc3e89e-311de1fc06fde196cd5468.pdf>. 30. Ville de Paris, Utopies (2022), L'économie circulaire transforme la technologie en créant des emplois durables près de chez nous, disponible sur <https://cdn.paris.fr/paris/2022/03/03/892a29e6de7fdd02891ade7a8d4b4e1f.pdf>. 31. Auxilia (2019), Emplois circulaires au carré, disponible sur <https://www.auxilia-conseil.com/etudes-et-publications/emplois-circulaires-au-carre-une-etude-inedite-potentiel-leconomie-circulaire-ile-france-dici-2030>. 32. À partir du 1er janvier 2024, l'obligation de tri à la source des biodéchets s'applique à tous, quels que soient les volumes et l'activité des producteurs/détenteurs. Les collectivités sont tenues de proposer aux particuliers une collecte séparée et/ou une solution de valorisation organique des biodéchets. Voir Article L541-21-1 du Code de l'Environnement. 33. Voir le décret n° 2021-821 du 25 juin 2021 relatif au diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments.

3.2 Les enjeux sociaux

« Anticiper les évolutions d'activité et de métiers appelle à s'interroger sur la structure des effectifs, les emplois ou encore la gestion des carrières. Ces évolutions se situent dans des contextes sociaux différents dans lesquels apparaissent aussi des questions relatives au vieillissement des salariés et au maintien dans l'emploi, à l'intégration des nouveaux salariés, aux difficultés de recrutement, au turn-over ou encore à la mixité des métiers. »³⁴.

Comme détaillé à la section précédente, l'économie circulaire représente un vivier d'emplois. À titre d'illustration, la Ville de Paris comptabilise 66 500 ETP (équivalent temps plein) liés directement à l'économie circulaire en 2016³⁵. Ces emplois de l'économie circulaire représentent 2,9% des emplois parisiens et génèrent une valeur ajoutée annuelle de 7 milliards d'euros. Les emplois de l'économie circulaire, amenés à prendre de l'ampleur dans les années à venir, représentent donc déjà un apport économique substantiel et peuvent apporter des éléments de réponses quant à de nombreuses questions sociales liées au travail : orienter et intégrer les nouveaux entrants sur le marché du travail, réduire des difficultés de recrutement, résoudre une situation de sureffectif, développer la qualification des salariés, optimiser les dispositifs de formation etc.

L'économie circulaire présente également des opportunités de professionnalisation. Pour les collaborateurs au sein de l'entreprise, c'est l'occasion de diversifier les savoir-faire et de monter en compétence.



Janus France: une entreprise engagée en faveur des métiers de demain

Les métiers du Bâtiment vivent une révolution au regard des enjeux écologiques et notamment dans le cadre de l'économie circulaire avec les nouveaux métiers de l'entretien du Patrimoine.

D'abord, sur ces nouveaux métiers verts apparaissent désormais des enjeux d'accès à l'emploi des publics éloignés mais aussi du travail sur la féminisation. Fort de ces constats, Janus France a développé son propre référentiel de Formation interne appelé AFEST (Action de Formation En Situation de Travail) ayant permis le dépôt d'un dossier de CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) pour l'émergence d'un nouveau métier à savoir : Le technicien de Maintenance en Menuiserie Serrurerie et Vitrerie.

Ensuite, l'entreprise a poussé sa réflexion, sur la gestion des déchets pour créer les métiers « verts » de demain autour de la dépose propre, du tri des déchets en 9 flux pour 2025 mais aussi sur l'enjeu considérable du réemploi.

Enfin, Janus France a réfléchi à la mise en place d'un ascenseur social pour permettre à ses collaborateurs de gravir les échelons et donner un levier de motivation pour qu'ils s'épanouissent dans ces métiers émergents.

Ces sujets permettent d'aborder l'économie circulaire sur les territoires en lien avec les acteurs pour faire émerger des projets de maintenance, d'entretien et de construction totale ou partielle avec des matériaux en réemploi.

C'est aussi une opportunité pour les collectivités, l'État, les bailleurs sociaux et les principaux clients de l'entreprise de travailler à l'économie de la fonctionnalité et de la coopération sur leur territoire pour allier en un seul sujet les questions écologiques, sociales et sociétales autour du bien-être de l'habitat.



Murphy, un succès de l'économie circulaire française

Chaque année 28 millions d'appareils électroménagers tombent en panne et seulement 5 millions sont réparés. Face à ce constat, l'entreprise Murphy, créée en 2018, propose toutes les alternatives pour éviter de jeter ses appareils de gros électroménager ou d'avoir à en acheter neufs. L'entreprise généralise et facilite la réparation à domicile et l'achat de machines reconditionnées. Employant 200 salariés en CDI fin 2021 (objectif de 300 collaborateurs fin 2022), pour un chiffre d'affaires de près de 5 millions d'euros en 2021 (objectif 10 millions fin 2022), l'ambition de Murphy peut se résumer en une triple approche : réduire l'impact des déchets électroménagers ; créer de l'emploi local, qualifié et non délocalisable ; revaloriser les métiers manuels.

Murphy collecte gratuitement tous types d'appareils auprès de tous types d'acteurs (les appareils non-réparables des clients, les appareils des particuliers n'ayant pas fait appel à leurs services de réparation, les destockeurs et les fabricants, ...), les reconditionne dans leurs ateliers partout en France puis les revend en ligne sur le MurphyShop. L'un des principaux freins au développement de l'activité a été le recrutement de techniciens qualifiés. L'entreprise a alors décidé de créer son propre organisme de formation, la Murphy Académie. Agréée Qualiopi par l'État dès son ouverture, ce cursus de 6 mois propose de former des promotions de 10 académiciens, avec le soutien du Pôle Emploi et des Conseils régionaux, afin de former les techniciens aux métiers de la réparation et du reconditionnement d'appareils électroménagers. Ces derniers se voient proposer des CDI pour intégrer l'entreprise à l'issue de la formation. En 4 ans, Murphy a créé 230 emplois, en CDI.

Pour les personnes éloignées de l'emploi, les secteurs de l'économie circulaire sont souvent investis par les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS). L'économie circulaire offre un vivier d'emplois grâce aux activités de valorisation des flux de matières, de réparation et d'allongement de la durée d'usage largement poussées par la loi AGECE. L'ESS s'en saisit, en mobilisant des dispositifs d'insertion professionnelle : ce recours à l'insertion s'accompagne d'une formation et d'une professionnalisation des individus. D'autant plus que la loi AGECE, dans son article 62³⁶, crée plusieurs fonds dédiés au financement de la réparation, du réemploi et de la réutilisation dans 6 filières REP³⁷, dans le cadre de la responsabilité élargie du producteur.



Valdelia, éco-organisme agréé par le ministère de la Transition écologique, assure la collecte des déchets d'éléments d'ameublement professionnels (DEA non ménagers) et propose une solution complète de collecte et traitement du mobilier usagé auprès de tous les professionnels. Au-delà de son action opérationnelle, Valdelia est engagé depuis sa création dans des actions durables d'un point de vue environnemental, socialement équitables et culturellement diversifiées avec pour objectif d'accompagner les acteurs de la filière afin d'inscrire durablement leurs actions dans l'économie circulaire.

C'est ainsi, que Valdelia a à cœur d'inclure tous les acteurs du marché dans cette transition et s'assure que les intérêts de chacun soient pris en compte dans cette nouvelle économie en plein essor :

- Adhérents de la filière (fabricants, distributeurs de mobiliers professionnels) ;
- Acteurs de la seconde vie (startups, artisans upcyleurs, acteurs du mobilier d'occasion, etc.) ;
- Structures de l'économie sociale et solidaire.

Par ailleurs, Valdelia attache une attention particulière au réseau des entreprises de l'économie sociale et solidaire qui interviennent aujourd'hui en matière de préparation à la réutilisation et de prévention des déchets, dont le réemploi. Tout comme Valdelia elles sont convaincues qu'il est aujourd'hui nécessaire de révolutionner les différentes manières de créer, de produire, de diffuser, de vendre et d'acheter. C'est pourquoi Valdelia les accompagne et les soutient dans leur développement. Un engagement réciproque pour inventer de nouveaux modèles, et qui conforte Valdelia dans sa vision d'une économie circulaire qui se construira d'abord et avant tout sur les territoires.

À titre d'exemple, Valdelia a établi un partenariat avec les structures de l'ESS, basé sur trois principes fondamentaux :

- Développer collectivement la collecte avec un tri à la source concerté et de qualité au plus près des besoins de chaque partenaire pour un taux de réutilisation maximal ;
- Apporter un soutien financier au titre des activités de réemploi et de réutilisation réelles à la tonne « sortie » ;
- Prendre en charge pour recyclage des tonnes de DEA professionnels non réutilisables par le service Valdelia.

Ou encore, Valdelia mène en partenariat avec les ateliers Extramuros, des formations à l'upcycling, dans le cadre du programme Rêvolutions. Les 6 structures lauréates de l'ESS bénéficieront d'un accompagnement personnalisé afin de concevoir une offre de mobilier en upcycling, leur permettant de monter en compétences pour diversifier leur offre.

La transmission des savoir-faire et le maintien des compétences vernaculaires sont également favorisés par des dynamiques d'économie circulaire. En effet, l'économie circulaire lutte contre la dévitalisation des territoires : elle permet d'y conserver les activités³⁸ en en faisant une stratégie d'excellence, comme l'exemple de la filière Cobbauge. Ou encore, elle permet de revisiter les savoirs (rétro-innovation) pour les maintenir, comme c'est le cas dans l'exemple de Dislaub précédemment cité.



Cobbauge : la terre, un matériau d'avenir

La technique traditionnelle de la bauge, mélange de terre de fibres végétales et d'eau que l'on trouve couramment dans les régions frontalières de la Manche en France et en Grande-Bretagne, a longtemps été utilisée pour construire ce qui constitue l'une des plus fortes concentrations de ce patrimoine vernaculaire particulier. Mais elle ne permet plus aujourd'hui de satisfaire aux réglementations thermiques actuelles de la construction neuve.

Porté par le Parc Naturel Régional (PNR) du Cotentin, et rassemblant des partenaires franco-anglais, le projet Cobbauge a donc pour objectif de créer à partir de cette technique traditionnelle de nouveaux mélanges et procédés qui soient à la fois plus économiques et conformes aux réglementations de la construction, voire d'anticiper leurs évolutions, et permettant également d'améliorer les performances du patrimoine local. Il s'inscrit directement dans le cadre des actions de l'Union européenne visant à réduire de 20 % les émissions de CO₂, à la réduction des déchets dans le secteur du bâtiment et surtout à la sauvegarde d'une technique traditionnelle.

> **POUR EN SAVOIR PLUS** : <http://www.cobbauge.eu>

L'économie circulaire permet d'adapter les compétences de la main d'œuvre avec les besoins de demain. Comme elle concerne tous les métiers et les processus d'une organisation, elle nécessite une réflexion à la fois collective et prospective ainsi que la co-construction d'une stratégie d'ajustement par le territoire, la branche professionnelle et l'organisation. Ce faisant, l'économie circulaire met en cohérence les différents processus de gestion des ressources humaines (syndicats, formation, mobilité, recrutement...), avec les ressources du territoire (activités et emplois en développement, fragilisés, avec un enjeu de transmission des compétences...). Poussée par l'économie circulaire, « la territorialisation de la politique de l'emploi s'impose, de même que le rapprochement entre politiques de formation et structuration des filières économiques.³⁹ »

Enfin, les travaux menés dans le cadre du cycle de réflexion sur la création de valeur(s) liée(s) à l'économie circulaire tendent à démontrer que l'économie circulaire contribue à l'enracinement de la valeur sur le territoire, avec des emplois et activités à haute valeur ajoutée et fortement ancrés sur le territoire.

3.3

Les enjeux de conditions de travail

« Anticiper l'impact des évolutions d'activité et des connaissances à acquérir pour maîtriser les processus de travail permet de préserver la santé des salariés. Ces évolutions peuvent en effet se traduire par une plus grande exposition des personnes aux Risques Psycho Sociaux, aux troubles musculo-squelettiques (TMS) ou plus largement aux maladies professionnelles et aux accidents du travail »⁴⁰.

L'anticipation des impacts de l'évolution des activités sur la santé et la sécurité au travail est indissociable d'un déploiement réussi de l'économie circulaire qui implique une nouvelle façon de penser : les organisations vont devoir modifier de nombreux métiers en profondeur. L'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) a mené un exercice prospectif intitulé : « *Économie Circulaire en 2040 : quels impacts en santé et sécurité au travail ? Quelle prévention ?* »⁴¹ Au cours de cet exercice, l'INRS a mis en évidence un certain nombre de risques associés au déploiement d'une économie circulaire⁴² :

- Les enjeux psycho-sociaux :

Les métiers du marketing, du commercial, des achats et de l'approvisionnement vont être soumis à une profonde remise en question de leurs pratiques, voire de l'essence même de leurs savoir-faire. À titre d'exemple, « *le métier du marketing ne sera plus de trouver à vendre un maximum sur un critère de possession* », mais d'inciter à une consommation raisonnée et d'assurer la promotion des produits selon des critères de longévité et de qualité.

Les achats et approvisionnements vont également effectuer un renversement de leurs pratiques : le sourcing devra intégrer des enjeux d'accessibilité, rareté, sécurité, durabilité et qualité au côté des critères de coûts et s'assurer de la réponse du marché à ces nouveaux besoins. Les services après-vente (SAV) sont amenés à prendre de plus en plus d'importance, pour impliquer les usagers au cœur de la conception et de l'amélioration de l'offre. Pour ce faire, ils devront disposer d'une parfaite connaissance de la provenance des matériaux et des enjeux de réparabilité des produits.

L'INRS souligne que toutes ces modifications peuvent causer une profonde mutation de ces métiers. Ainsi, ces évolutions doivent être comprises, anticipées et accompagnées pour éviter le mal-être des collaborateurs.

- Les enjeux organisationnels :

Les métiers de la R&D et de l'innovation vont progressivement intégrer l'éco-conception. La prise en compte du cycle de vie du produit, entre autres, requiert une approche transversale et un décloisonnement des activités. En se basant sur l'étude de projets d'innovation durables au sein de 34 entreprises, l'Institut pour l'innovation et la compétitivité i7 et Weave air, spécialiste de l'innovation durable, font le constat suivant : « *Difficultés de communication, impression de dilution des savoir-faire, management transversal, mécontentement potentiellement engendré chez les opérateurs sont autant de facteurs de risques organisationnels qui sont à anticiper* »⁴³.

À la croisée des risques psycho-sociaux et organisationnels, l'exercice prospectif identifie les tendances d'optimisation de la production et de robotisation, qui pourraient rendre certains métiers circulaires pénibles voire dangereux. À titre d'exemple, les synergies entre entreprises pourraient être pourvoyeuses de contraintes de rythmes et de cadence imposées, en raison d'une moindre flexibilité des outils de travail mutualisés. La mécanisation est également pointée du doigt en cela qu'elle compartimente les tâches et réduit la liberté d'action des collaborateurs tout en imposant des tâches répétitives pouvant être néfastes pour le bien-être des salariés.

- Les risques mécaniques chimiques et biologiques :

L'INRS identifie un certain nombre de risques mécaniques dans les filières professionnelles de collecte : l'augmentation des cadences sur les chaînes de tri, les charges portées lors des phases de manutention et les gestes lors des opérations de tri des matériaux (textile, BTP, etc.) peuvent engendrer des troubles musculosquelettiques (TMS).

Les expositions aux éléments nuisibles pour la santé des travailleurs sont inégalement appréhendées. Une attention particulière doit être portée aux risques chimiques dans la gestion des intrants. D'une part, dans les phases d'allongement de la durée d'usage (réparation, réemploi, réutilisation) et de recyclage, au cours desquelles les professionnels vont être amenés à démanteler des produits, des bâtiments au contact avec des éléments « *potentiellement cancérigènes, mutagènes ou reprotoxiques [comme c'est le cas des] composés polybromés dans les matières plastiques des DEEE* »⁴⁴. D'autre part, l'INRS souligne deux risques intrinsèques à l'activité de recyclage : la possibilité de formation de composés toxiques et l'enrichissement dans le temps de la matière recyclée en composés toxiques. La connaissance de la composition des produits et la traçabilité sont, sur ce point, des éléments clés de mise en œuvre de l'économie circulaire.

40. ACT Méditerranée. Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (2020), La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC). Le plan d'action, un outil à destination des PME et TPE, disponible sur http://www.strategie-competences.com/wp-content/uploads/2014/11/ACT_A4GPEC2010.pdf 41. INRS (2019), Économie Circulaire en 2040 : quels impacts en santé et sécurité au travail ? Quelle prévention ?, disponible sur <http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=PV%2010> 42. Voir également sur ce sujet ORÉE (2022), livret 4 « Économie circulaire et Bien-être, santé et social ». 43. INRS (2019), Économie Circulaire en 2040 : quels impacts en santé et sécurité au travail ? Quelle prévention ?, disponible sur <http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=PV%2010> 44. Ibid.

Ce sujet est abordé dans le livret de la même collection, « Économie circulaire et bien-être, santé et social », en page 27, disponible [ici](#).

Enfin, les filières de valorisation de la matière organique induisent des risques biologiques. Cette dernière peut être à l'origine du développement de moisissures ou bactéries, inhalées par les opérateurs au moment du déchargement ou du tri manuel. Les bactéries et les moisissures peuvent également se développer dans les opérations de valorisation de coproduits : « *coques de noix, noisettes, ou les noyaux de fruits employés pour le décapage des métaux* »... Les postes de travail en contact avec les coproduits doivent faire l'objet de démarches de prévention. Derniers risques cités dans le rapport, la possible contamination des produits manipulés par des maladies ou éléments infectieux tels que la gale, les puces et les punaises de lit. Les punaises de lit sont un fléau pour les ressourceries, certaines refusant même la prise en charge des matelas ou canapés pour s'en prémunir. Certaines initiatives d'économie circulaire apportent d'ores et déjà des réponses à ces enjeux, comme c'est le cas de la ressourcerie spécialisée de Stains.



Stains et sa ressourcerie spécialisée

En 2018, 233 interventions pour lutter contre les punaises ont été recensées sur les deux quartiers NPNRU de Stains. L'impact financier lié à la présence de ces nuisibles est double : pour le bailleur qui prend en charge les opérations de désinfestation et pour les habitants qui doivent renouveler leur mobilier.

Pour faire face à cette problématique, Seine-Saint-Denis Habitat et les acteurs locaux du quartier ont créé une ressourcerie éphémère pour éprouver le modèle et confirmer l'intérêt des habitants. Suite à de bons résultats, il a été décidé de pérenniser cette ressourcerie, intitulée « Confort O clos » et spécialisée dans la lutte contre les punaises de lit. Un porteur de projet a été identifié. Les études architecturales sont engagées, pour une ouverture de l'équipement prévu 2023, avec la création de plusieurs emplois à la clé. Elle permettra, à travers un dispositif plus respectueux de l'environnement, de traiter le mobilier infesté des quartiers. Les habitants, en plus d'être sensibilisés aux problématiques environnementales à travers le réemploi et le recyclage, auront accès à des équipements sains et à moindre coût, augmentant ainsi leur reste à vivre.

> **POUR EN SAVOIR PLUS** : ANRU. 2020. L'économie circulaire dans les quartiers en renouvellement urbain. Disponible [ici](#).

En conclusion, les dynamiques d'économie circulaire sont porteuses de sens et contribuent à la fierté d'appartenance à une organisation. Pour autant, la transition vers une économie circulaire est également porteuse de risques sur les métiers, la santé au travail et les compétences.

Pour le reste, elle permet d'intégrer, très en amont, sur tout le cycle de vie et de manière transversale, une réflexion sur l'ensemble des métiers : R&D, prototypage et essais, *supply chain* management, marketing, production, commercial, transport et logistique, etc.

PARTIE IV.

Ce qu'il faut retenir : l'économie circulaire, des pistes de transition positives pour l'emploi et les travailleurs

4.1 L'économie circulaire, une opportunité d'emplois et de création de valeur(s) sur les territoires

La circularisation de l'économie invite à repenser nos modes de production et de consommation, et à revisiter notre projet de société. Elle représente déjà 3,4 % des emplois au niveau national (notamment grâce au secteur de la réparation et du traitement des déchets). Les études, bien que proposant des quantifications distinctes, s'entendent toutes sur le potentiel de création d'emplois lié à la transition vers une économie circulaire. Ces emplois, ancrés sur le territoire, sont le plus souvent porteurs de valeurs de solidarité et d'inclusion. En ce sens, le modèle promu par l'économie circulaire est non seulement porteur d'opportunités économiques mais contribue également à une société plus équitable.

4.2 L'économie circulaire, une opportunité de dialogue pour définir une trajectoire commune

L'apport principal de l'économie circulaire réside dans l'opportunité qu'elle offre de discuter et d'anticiper les besoins de demain. Là où la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) d'entreprise est essentiellement un outil d'ajustement, l'économie circulaire imbrique les enjeux d'emplois et compétences des différents acteurs. Elle donne prétexte à un dialogue réunissant les managers, les syndicats, les représentants de la branche et les acteurs du territoire. Elle permet d'initier et de renforcer le lien entre tous les acteurs locaux de l'emploi, pour arrêter ensemble un diagnostic et un plan d'action partagé. Cette mise en commun des enjeux et des moyens pour y répondre se fait au profit des trajectoires individuelles d'emploi.

En somme, l'économie circulaire est un trait d'union entre les politiques d'emploi des entreprises et des territoires.

Le schéma qui suit résume les principaux apports de l'économie circulaire aux emplois et aux compétences :

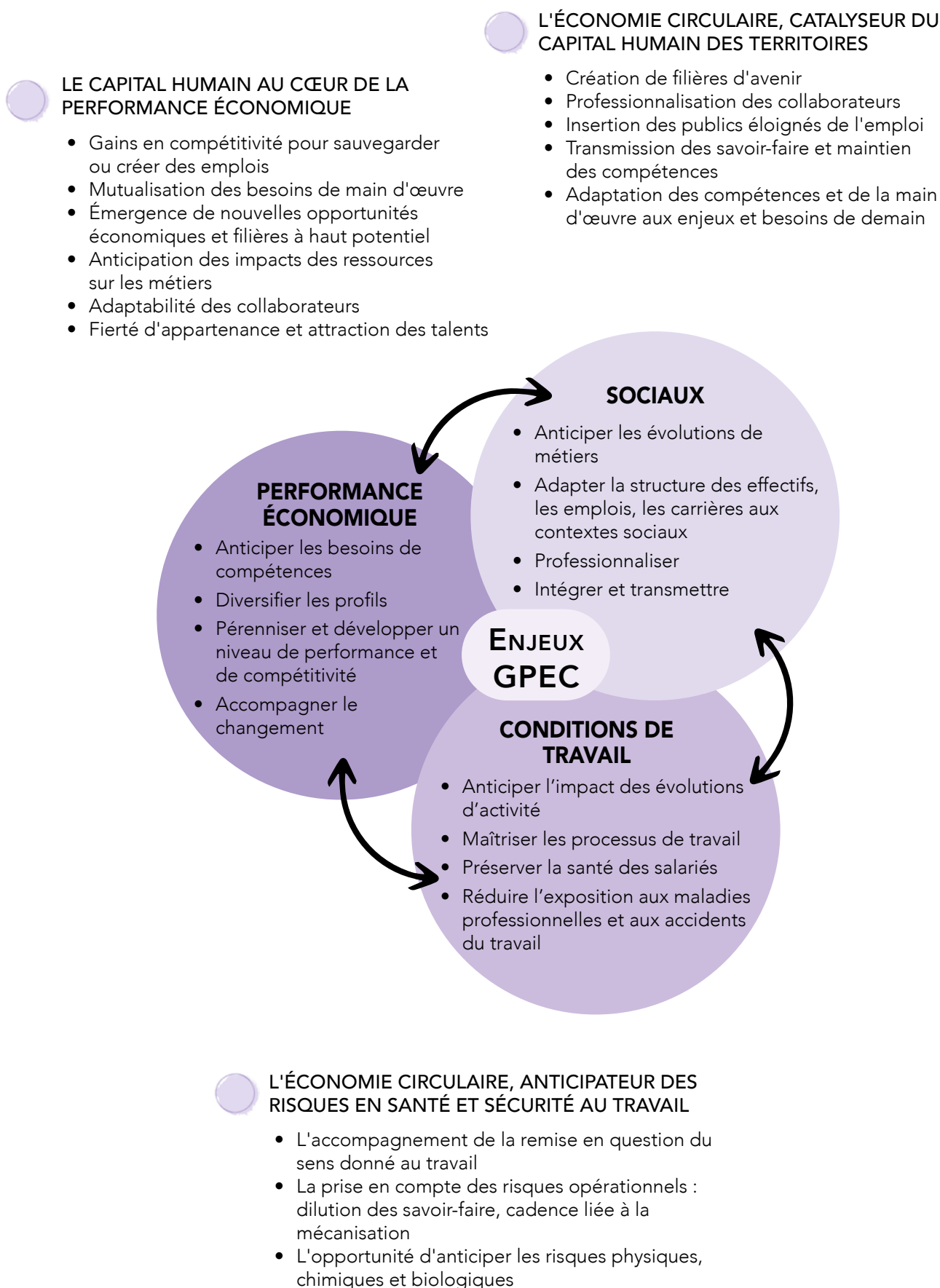


Figure 7 : Récapitulatif des apports de l'économie circulaire à l'emploi et aux compétences

PARTIE V.

Trajectoire vers des emplois et des compétences circulaires

La transition vers l'économie circulaire présente une opportunité inédite de redéfinir le rapport aux ressources, notamment humaines. Ainsi, la question de l'emploi doit être posée d'une manière large, au regard des flux et des filières d'avenir. Dans cette optique, la comptabilisation et le suivi des emplois créés constituent un enjeu majeur. En parallèle, l'adéquation entre les activités liées à la « nouvelle économie » et les compétences nécessaires doit être anticipée.

La partie suivante apporte quelques éléments de méthodes à destination des organisations qui souhaitent se saisir des opportunités de l'économie circulaire pour anticiper la gestion des emplois et des compétences.

5.1 Développer l'expertise «ressources» au sein des entreprises et des territoires

Comme dans toute transition, le *management* et l'accompagnement des acteurs sont essentiels. Pour accompagner la transition vers une économie circulaire et anticiper les répercussions en termes d'emplois et de compétences, une approche de la complexité et de la transversalité est nécessaire. Elle implique une formation des *managers* à la question de la finitude des ressources et un déploiement au sein des outils de gestion. Un dialogue social est donc indispensable pour comprendre les implications de l'économie circulaire sur les métiers de l'organisation et de la branche professionnelle, ainsi que des savoir-faire du territoire. Pour être effectif, le dialogue doit être décloisonné, convier des parties prenantes élargies et articuler des cultures différentes. En ce sens, Nicolas SENECHAU, Directeur des Services du SMICVAL, préconise « de revisiter la formation des managers pour privilégier une *approche plus stratégique, opérationnelle et territoriale (animation de projets de territoires)* »⁴⁵. L'essor de la transversalité et de la collaboration est une tendance de fond qui entraîne une porosité des secteurs et bouleverse les compétences attendues des *managers*.

5.2 «Repenser les contours de la formation»⁴⁶

La formation aux nouveaux métiers de l'économie circulaire est incontournable pour préparer la main d'œuvre nécessaire à la transition. L'Organisation Internationale du Travail (OIT) souligne notamment que le manque de travailleurs qualifiés pour ces nouveaux métiers peut freiner le passage à une économie plus verte. C'est pourquoi, au-delà des thématiques de formation à préempter, un travail sur les formats doit également être réalisé : « *nouvelles modalités d'apprentissage, plus souples et plus réactives (formations courtes, qualifiantes mais pas forcément diplômantes), [...] compétences réelles des acteurs (parcours de formations accessibles sans baccalauréat, adaptation des formations au profil des personnes éloignées de l'emploi)* »⁴⁷

La formation aux nouveaux métiers de l'économie circulaire est incontournable pour préparer la main d'œuvre nécessaire à la transition. L'Organisation Internationale du Travail (OIT) souligne notamment que le manque de travailleurs qualifiés pour ces nouveaux métiers peut freiner le passage à une économie plus verte.

5.3 Doter les territoires d'indicateurs de suivi

Aujourd'hui, la comptabilisation des emplois de l'économie circulaire reste complexe. Doter le territoire d'un indicateur pour mesurer l'évolution de l'emploi permettrait de comprendre le poids de l'économie circulaire dans l'économie territoriale et de mesurer le potentiel de relocalisation. En corrélant l'emploi et l'économie circulaire, il sera possible de rendre compte et d'apporter une aide à la décision pour orienter efficacement les politiques publiques. Une méthodologie de référence, à décliner sur le territoire, permettrait ainsi de faire converger les politiques de développement économiques et d'économie circulaire.

POUR ALLER PLUS LOIN

Groupe de Travail « Compétences-formation de l'économie circulaire »

A la suite de la Feuille de route économie circulaire (FREC), le Groupe de Travail « Compétences-formation de l'économie circulaire » a été constitué, présidé par Nathalie Boyer et piloté par le bureau des métiers de la transition écologique du Commissariat général. Convaincu que l'économie circulaire est levier puissant pour faire évoluer les métiers, savoir-faire, compétences et formations à la faveur de la transition écologique, le Groupe de Travail a identifié des métiers d'avenir et formalisé des fiches métiers-compétence pour accompagner les enseignements et formations.

Pour accéder au document, cliquez [ici](#)



Pour accéder au site, cliquez [ici](#)

L'observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte (ONEMEV)

Créé afin de mieux identifier et suivre les emplois de l'économie verte, l'ONEMEV produit des études, fournit des méthodes et des analyses pour accroître les connaissances et le suivi sur ce sujet.

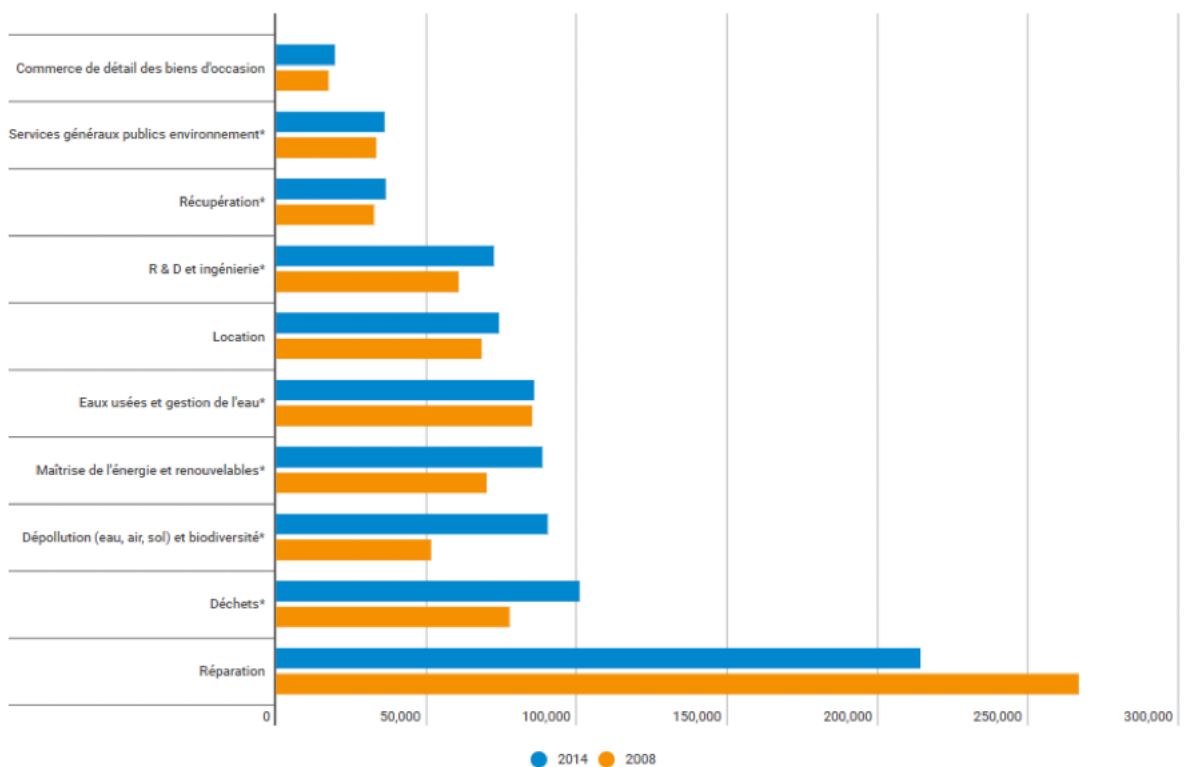
Réunissant de nombreux acteurs, ses missions sont les suivantes, telles que décrites sur le site ecologie.gouv.fr :

- **« Identifier et analyser les activités économiques, les métiers et les professions liés à l'économie verte et dénombrer les emplois associés ;**
- **Effectuer un suivi statistique des emplois et métiers liés à l'économie verte, en lien avec les travaux équivalents effectués au niveau international ;**
- **Examiner les évolutions socio-démographiques des personnes en emploi concernées par les activités sus mentionnées ;**
- **Analyser les types de recrutements ;**
- **Identifier les compétences requises et les formations nécessaires pour répondre aux besoins des employeurs et accompagner les personnes concernées par ces changements ;**
- **Identifier les possibilités de déclinaison territoriale des analyses conduites. »**

La note « Économie circulaire, combien d'emplois », rédigée par France Stratégie (avril 2016)

Une note⁴⁸ intitulée « Économie circulaire, combien d'emplois ? », rédigée par France Stratégie et parue en 2016, analyse les « réallocations sectorielles de l'emploi » du fait de la transition vers une économie circulaire, en faveur des secteurs suivants : les éco-activités (qui participent directement à la transition écologique) ; la location, la réparation et le réemploi ou la réutilisation. Une fois le périmètre de ces activités défini, l'étude estime le gisement d'emplois potentiels à 800 000 équivalents temps plein en France.⁴⁹

48. Note France Stratégie : L'économie circulaire, combien d'emplois ? Jolly C. et Douillard P. (2016) : Approfondissement méthodologique pour l'évaluation de la circularité de l'économie, Document de travail, France Stratégie, avril. 49. L'étude souligne une possible sous-estimation du fait de la quantification plus difficile de l'emploi pour certains segments d'activité comme la location, le réemploi et la réutilisation.



* Calculs SOeS : estimations d'emploi par produits. « Dépollution (eau, air, sol) et biodiversité » intègre l'agriculture biologique (réhabilitation des sols). Les déchets comprennent les déchets radioactifs. Voir Auzanneau M. (2015), *Les éco-activités et l'emploi environnemental en 2013 : premiers résultats*, SOeS. Champ : France entière.

Sources : France Stratégie d'après l'enquête Emploi et comptabilité nationale de l'Insee, SOeS, estimations des auteurs

Figure 8 : Emplois dans l'économie circulaire, en milliers d'équivalents temps plein, 2008 – 2014

Pour accéder au site, cliquez [ici](#)

PARTIE VI.

Annexe

Comment créer de la valeur et s'ancrer localement avec l'économie circulaire ?

Qu'est-ce que la valeur ?

La valeur, du latin valor, « valeur », dérivé de valere, « valoir, avoir de la valeur, avoir de la vertu », revêt différentes dimensions : quantitative, financière, qualitative ou symbolique.

- Mesure quantitative d'une grandeur physique ;
- Prix attaché à quelque chose par convention ou subjectivement ;
- L'appréciation de la qualité d'une chose, d'une personne, ce qui la rend digne d'estime, sur le plan moral, intellectuel, professionnel ;
- Un idéal à atteindre, une cause à défendre, une référence ou une règle morale, sociale, spirituelle ou esthétique d'une personne ou d'un groupe à un moment donné.

En économie, la valeur est un thème fondamental, traversée par deux enjeux principaux :

- Les sources de la valeur : subjective/objective, valeur d'usage/valeur d'échange, valeur du travail ;
- La mesure de la valeur : rôle des prix, lien au marché, prise en compte des externalités.

La notion de valeur est multiple et complexe. Elle est contingente et apparaît, finalement, comme un construit social et historique.

Qu'est-ce que l'économie circulaire ?

L'ADEME définit l'économie circulaire comme « *un système économique d'échange et de production qui vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer notre impact sur l'environnement. Il s'agit de découpler la consommation des ressources de la croissance du produit intérieur brut (PIB) tout en assurant la réduction des impacts environnementaux et l'augmentation du bien-être* ».

Comment l'économie circulaire crée-t-elle de la valeur ?

Cette définition pose les ambitions de l'économie circulaire en tant que création de valeur économique, décorrélée de la consommation de matière, ainsi qu'une création de valeur « extra-financière », en garantissant le respect de l'environnement et du bien-être. Ce processus est appelé double découplage et correspond à l'augmentation de la qualité de vie ou de l'activité économique tout en réduisant l'utilisation des ressources (découplage « ressources ») et les impacts environnementaux négatifs (découplage « impacts environnementaux »).

La question de la création de valeur économique est un argument phare du passage d'un modèle linéaire à un modèle circulaire (« chasse au gaspi », efficacité dans l'utilisation des matières premières, valorisation des co-produits...). Mais le plus souvent, le bénéfice de création de valeur se base sur le potentiel de réduction des consommations engendré par les dynamiques circulaires, c'est-à-dire sur la capacité de l'économie circulaire à générer des économies. En effet, via la création de boucles efficaces permettant, entre autres, de mutualiser ou substituer des flux, l'économie circulaire permet d'économiser du temps et des ressources. Cette capacité de l'économie circulaire à générer des économies est systématiquement mise en avant et commence à faire l'objet d'études. Pour exemple, selon une étude⁵⁰ menée conjointement par la Fondation Ellen MacArthur et le cabinet McKinsey, en s'appuyant sur l'économie circulaire, certains secteurs industriels européens pourraient réaliser jusqu'à 630 milliards de dollars d'économies sur les matières premières par an d'ici 2025. Aux côtés de l'exploitation des ressources évitées, commence à apparaître la création de valeurs

positives, fondées sur la consommation relocalisée, le soutien à une activité industrielle et agricole sur les territoires et le développement de nouvelles filières dédiées à la réparation, au réemploi et au recyclage. Les questions d'emploi et de croissance commencent à être interrogées. Dans son rapport *Growth Within*⁵¹, publié en juin 2015, la fondation Ellen MacArthur estime que l'économie circulaire pourrait générer bien plus de croissance et d'emplois que notre modèle de développement actuel. D'ici 2030, l'Europe pourrait ainsi réaliser un bénéfice net de 1 800 milliards de dollars et augmenter le revenu des foyers de 11% (soit 3 000 euros par foyer).

Dans les deux cas, ces approches étayent systématiquement la création de valeur financière liée à l'économie circulaire et n'interrogent pas les bénéfices « extra-financiers » ou sociétaux. Or, la capacité de l'économie circulaire à créer des écosystèmes territoriaux durables, via l'innovation et la coopération accrue des acteurs tout au long de la chaîne de valeur, est à même de développer l'attractivité des territoires et la compétitivité des entreprises, la résilience des systèmes de production-consommation, et en somme, de générer de la valeur partagée entre les acteurs. On rejoint ici les notions de durabilité forte, qui définit un projet répondant à la fois aux enjeux de préservation des ressources et à la création de richesse locale, au-delà de la valeur économique.

Dans la lignée des travaux menés par ORÉE depuis le début des années 2010, le cycle de réflexion 2018-2020 Économie circulaire, ancrage local et création de valeur(s), se propose d'interroger les leviers de création de valeur(s) de l'économie circulaire.

Quelles sont les différentes valeurs créées par l'économie circulaire et comment les favoriser seront les questionnements au cœur de la réflexion. Les résultats des travaux menés sont compilés dans ce présent document à destination des acteurs locaux, collectivités et entreprises, souhaitant inscrire sur le long terme l'économie circulaire dans leur fonctionnement et de maximiser les bénéfices de la démarche.

Remerciements

Ce rapport est le fruit des nombreux échanges et réflexions du Groupe de Travail « Économie circulaire et création de valeurs », mené avec la collaboration des adhérents d'ORÉE : les contributions des participants et des intervenants aux séances de Groupe de Travail ont été précieuses dans l'élaboration des livrets de restitution. ORÉE souhaite ici leur adresser un grand merci pour les retours d'expérience et témoignages, qui constituent le cœur de ces travaux. Sont également remerciés les adhérents n'ayant pas assisté au groupe de travail, mais dont les réponses aux sollicitations et partages d'informations ont alimenté ce livret.

Merci à **Caroline Louis**, anciennement responsable du pôle Économie circulaire chez ORÉE pour son implication essentielle dans la conduite et la coordination du cycle de réflexion ainsi que dans la rédaction des huit livrets de restitution des travaux.

Merci à **Juliette Allione**, cheffe de projet Économie circulaire et Reporting RSE/ESG, pour le pilotage et la rédaction de ces travaux.

Sont également vivement remerciés :

Les présidents du Groupe de Travail : Cyril Adoue (Inddigo) et Franck Sprecher (Abokine).

Les financeurs et contributeurs de cet ouvrage :

Valdelia ainsi que Patricia Savin et Nina Latorre de Itturiecha (DS Avocats).

Les acteurs ayant contribué, par leur retour d'expérience, à cet ouvrage (par ordre d'apparition) :

Le collectif VALO'LAB, la démarche CLES, Nespresso, Ecosystem, Janus France, Murphy, le projet Cobbauges, la ressourcerie de Stains.

Merci enfin, pour leur collaboration active à la réalisation de cet ouvrage et leur relecture attentive :

Nathalie Boyer, Déléguée générale, **Laïs Alves Bezerra**, **Marie Chaligné**, **Sylvie Gillet** et **Clotilde Champetier** (ORÉE).

ORÉE L'association



Association multi-acteurs, ORÉE fédère et anime depuis plus de 30 ans un réseau de 200 acteurs engagés (entreprises, collectivités locales, associations professionnelles et environnementales, organismes académiques et institutionnels...) pour échanger et mettre en place une dynamique environnementale au service des territoires.

Les ouvrages, guides, colloques, conférences et réflexions se structurent autour de 3 priorités principales : Biodiversité et Économie/Économie circulaire/Reporting RSE/ESG des entreprises. ORÉE anime et alimente les réflexions de ses adhérents notamment grâce à des Groupes de Travail et des Clubs Métiers.

Conseil d'Administration

Patricia SAVIN – DS Avocats
Présidente d'ORÉE

Vincent AURIAT – SNCF Réseau
Vice-président Entreprises

Jean-Michel BUF – Région Pays de la Loire
Vice-président Collectivités

Pierre-Yves BURLOT – Séché Environnement
Secrétaire Général

Franck AMALRIC – Square
Trésorier

Étienne CADESTIN – Longevity Partners
Administrateur

Jean-Éric FOURNIER – Covivio
Administrateur

Marie-Cécile GRISARD – Compagnie National du Rhône
Administratrice

Arnaud HUMBERT-DROZ – Valdélia
Administrateur

Michel LOPEZ – ITECH LYON
Administrateur

Laure MANDARON – Groupe La Poste
Administratrice

Thibault PERRAILLON – GreenFlex
Administrateur

Les Groupes de Travail

GT BIODIVERSITÉ ET ÉCONOMIE

Claire VARRET – EDF
Co-Présidente

Didier BABIN – CIRAD
Co-Président

GT ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE

Jean-François NAU – EODD
Co-Président

Sabine GOUETA DESNAULT – GECINA
Co-Présidente

GT ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Cyril ADOUE – INDDIGO
Co-Président

Franck SPRECHER – ABOKINE
Co-Président

GT REPORTING RSE/ESG

Pauline de SAINT-FRONT – CABINET DE SAINT FRONT
Co-Présidente

Gérard SCHOUN – DESTINATION 26000
Co-Président

Les Clubs Métiers

CM DÉCONSTRUCTION

Cyrille BLARD – SNCF Réseau
Co-Président

Luc ARDELLIER – Cyclelife Digital Solutions
Co-Président

CM ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET TEXTILES

Michel LOPEZ – ITECH Lyon
Président

CM ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET FLUX À ENJEUX

Sophie FABRE – Citeo
Co-Présidente

L'Équipe

Nathalie BOYER

Déléguée générale

Fabienne DAVALLAN

Directrice administrative et financière

Sylvie GILLET

Directrice du Développement et de la Biodiversité

Saïd CHERFAOUI

Assistant administratif

Laïs ALVES BEZERRA

Cheffe de projet Communication

PÔLE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Clotilde CHAMPETIER

Responsable Économie circulaire

Sarah JEANNEROD

Cheffe de projet Économie circulaire

PÔLE REPORTING RSE & ESG

Juliette ALLIONE

Cheffe de projet Reporting RSE/ESG
et Économie circulaire

Benjamin VINCENT

Chef de projet Reporting RSE/ESG
et Économie circulaire



Entreprises, territoires et environnement

Retrouvez toutes nos publications

sur www.oree.org



Suivez-nous sur

